



mars 2009

## **PUJOLS INFO**

### **LE MOT DU MAIRE**

La présentation du budget est un moment important de l'action municipale. En effet, il s'agit de traduire en termes financiers les engagements pris, de vérifier si le montant des dépenses envisagées est en phase avec les prévisions de recettes et si le niveau d'endettement est acceptable c'est-à-dire n'hypothéquant pas la capacité d'investissement des années à venir.

L'exercice est particulièrement délicat dans les communes où les ressources sont faibles ce qui est notre cas. Pour information, le produit des trois taxes que nous percevons (taxe d'habitation, taxe foncière (bâti) et taxe foncière (non bâti) représente pour 2009 un montant prévisionnel de 147 712 € soit un peu moins de 50% de nos dépenses de fonctionnement (en 2008 nous avons émis pour 326 224 € de mandats de paiement). Pour autant, nous avons décidé de ne pas augmenter les taux en 2009 compte tenu du contexte économique actuel.

Le reste de nos recettes provient des dotations allouées par l'Etat (la principale, la Dotation Générale de Fonctionnement qui prend en compte le nombre d'habitants, sera de 108 577 € en 2009, en augmentation de 0,645 % sur 2008) et de divers fonds de péréquation. A cela s'ajoutent les subventions qui peuvent nous être attribuées pour les différents projets que nous présentons.

La lecture de ces quelques lignes vous montre, si besoin était, combien nous maîtrisons peu nos recettes et qu'en clair nous sommes dépendants de l'Etat et du Conseil Général en particulier.

L'incertitude des temps présents et la décision de ne pas augmenter la pression fiscale (j'espère que la Région et le Département auront la même attitude) doivent nous inciter à faire de la recherche d'économies un objectif permanent.

A ce titre, et sans être exhaustif, nous ne mettrons pas de fleurs durant l'hiver, la cérémonie des vœux sera allégée, il n'y aura pas de participation au Congrès des Maires à Paris et le programme des Scènes d'Été 2010 sera réduit.

Nous concentrerons nos moyens sur les projets essentiels tels que l'école et la sécurité routière. Il n'en demeure pas moins que nous devons avoir recours à l'emprunt pour les financer.

Pour autant, notre situation financière est saine mais une gestion rigoureuse me semble, à date, une pratique incontournable et vertueuse pour envisager l'avenir avec sérénité. C'est dans cet esprit que nous avons bâti le budget 2009.

Cordialement

Dominique CLAVIER

**L'information de votre commune en continu sur : [pujols-sur-ciron.fr](http://pujols-sur-ciron.fr)**

## COMMENT SONT CALCULES VOS IMPOTS LOCAUX ?

**Base d'imposition x Taux = Recette**

- Les taux sont fixés par la municipalité.
- La base d'imposition est calculée par les services du Ministère des Finances en fonction de nombreux paramètres, et communiquée à la commune pour application.

	2008			2009		
	Base	Taux	Produit	Base	Taux	Produit
<b>Taxe Habitation</b>	520 100	12.90	67 093	550 400	12.90	71 002
<b>Taxe Foncière (bâti)</b>	315 200	19.70	62 094	333 000	19.70	65 601
<b>Taxe Foncière (non bâti)</b>	28 700	38.44	11 032	28 900	38.44	11 109
<b>TOTAL</b>			<b>140 219</b>			<b>147 712</b>

## ACTUALITES COMMUNALES ET INFOS

### AMENAGEMENT DU FOYER RURAL

L'installation du chauffage de la salle date de plus de vingt ans et est en mauvais état de fonctionnement, de plus, le bâtiment est mal isolé, tout ceci limitant l'usage de la salle principalement en hiver.

Afin de remédier, le conseil municipal a décidé de :

#### **1° Renforcer l'isolation de la salle :**

- L'équiper d'un plafond suspendu avec une isolation en laine de verre. Le plafond positionné à 5 mètres contre 6,70 mètres actuellement au plus haut, limitera le volume à chauffer.

- Isoler une partie de la façade composée de baies vitrées.

#### **2° Poser un chauffage rayonnant système radiant**

#### **3° Créer un sas d'entrée**

#### **4° Réaliser des aménagements complémentaires :**

- Rampe d'accès pour handicapés

- Réfection totale de l'éclairage avec du matériel plus économique.

Le montant total de l'opération est d'environ 64 000 € T.T.C.

### MISE EN PLACE D'UNE COMMISSION BUDGET

**Ont été désignés :**

- Michel GUERRERO (rapporteur)
- Francis LAFON
- Josseline DARMAILLACQ
- Cyril AUGUEUX
- Véronique LARRAILLET

Cette commission dont le maire est président de droit a pour objet notamment :

- l'examen des subventions
- l'examen du taux des 3 taxes communales (Taxe d'Habitation, Taxe Foncière (bâti), Taxe Foncière (non bâti)
- les orientations budgétaires.

### **REORGANISATION FONCIERE**

Suite à la réunion du 18 décembre 2008, la S.A.F.E.R. a été mandatée pour contacter l'ensemble des propriétaires afin de mesurer leur intérêt pour cette démarche.

Si les résultats de l'enquête préalable justifient le bien fondé de l'opération, une réunion publique d'information sera organisée avant le démarrage de l'opération.

### **COMMISSION « GESTION DE CRISE »**

Le maire reconnaît que tout n'a pas été parfaitement géré, davantage de méthodologie s'impose.

La commission « Gestion de crise » à laquelle se sont joints Madame HUC et Monsieur FRANCESCHINIS s'est réunie le 21 février. Elle a étudié comment appréhender au mieux une crise (côté matériel, social et information des administrés).

Nous vous donnerons prochainement de plus amples détails quant aux décisions qui seront prises en ce qui concerne les situations de crise.

## **BREVES DE PUJOLS**

**- Nouvelles dispositions relatives à la délivrance des passeports et cartes d'identité (au 1<sup>er</sup> janvier 2009)**

Droits exigibles pour les passeports électroniques payables en timbres fiscaux :

- 88 € pour les personnes majeures
- 44 € pour les mineurs de 15 ans et plus
- 19 € pour les mineurs de moins de 15 ans.

La délivrance de la carte d'identité reste gratuite en 2009. Toutefois, dans le cas de renouvellement lorsque le demandeur n'est pas en mesure de produire la carte précédente (perte ou vol), il sera réclamé un droit de timbre de 25 €.

**- 6**

C'est le nombre de petites et petits Pujolais qui ont vu le jour en 2008. Notons que la natalité dans notre village n'est ni en augmentation ni en diminution par rapport en 2007.

**- Carnet Rose**

Le conseil municipal partage la joie de Florence HELY pour la naissance de Louise et Angèle.

### **- Livret naissance**

Une convention passée entre le C.C.A.S. et le Crédit Agricole permet à partir du 01/01/2009 à tout nouveau petit Pujolais de Bénéficiaire de l'ouverture d'un livret de 35 € (20 € offerts par le C.C.A.S. et 15 € par le Crédit Agricole).

### **- + 67 %**

Cinq mariages ont été célébrés dans notre commune en 2008 ; ce qui représente une croissance remarquable par rapport à 2007.

Qui a dit que convoler en justes noces n'était plus à la mode ? Les jeunes mariés de Pujols prouvent le contraire.

### **- 7**

C'est actuellement le nombre de foyers pujolais qui disposent du service de « Présence Verte ». Un dossier est en cours.

### **- Présence Verte**

Notre commune est affiliée depuis de nombreuses années à Présence Verte, organisme de surveillance à distance destinée aux personnes à mobilité réduite ou dépendantes. L'adhérent dispose d'un boîtier discret à porter en permanence qu'il suffit de déclencher en cas de malaise ou de chute par exemple. L'activation de ce boîtier déclenche immédiatement un appel téléphonique de Présence verte et en cas de non réponse ou de demande d'aide, Présence Verte prévient une des personnes référentes choisies par l'adhérent au moment de la rédaction du contrat (enfant ou voisin ou ami ...) et qui interviendra sur place et prévient les secours le cas échéant. Le coût de ce dispositif est variable (en fonction des revenus).

Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact avec la mairie.

### **- Cimetière**

Une procédure de reprise des sépultures en état d'abandon est engagée au cimetière communal.

La liste des sépultures est consultable, tous les jours, sur le tableau d'affichage à la mairie et au cimetière.

Les familles concernées par ces sépultures sont priées de remettre leur emplacement en bon état de propreté et de solidité au plus tard le lundi 6 avril 2009 à 12 H 00 au cimetière.

Faute de quoi il sera procédé, le jour ci-dessus précisé et au cimetière à l'établissement du procès-verbal constatant l'état d'abandon de leur sépulture, conformément aux textes en vigueur.

Les familles désireuses de maintenir leur droit et places dans le cimetière, sont priées de se faire connaître avant cette date.

### **- La tempête Klaus du 24 janvier**

La tempête Klaus a traversé notre village et lui a donné un air apocalyptique: chutes d'arbres sur les routes et dans les propriétés, dommages sur les fils électriques et téléphoniques, toitures abîmées...

Certains quartiers ont été très touchés comme les Arroucats jusqu'à la Lisseuse, la route de Lionne, Videau et bien d'autres encore.

Les coupures d'électricité ont duré jusqu'au mercredi soir, voire jusqu'au samedi dans la soirée pour certains foyers, privant ainsi de courant la plupart des Pujolais et dispensant même les enfants d'école jusqu'au mardi soir.

Heureusement, la solidarité de chacun a permis de limiter les dégâts à un côté purement matériel.

Cet événement climatique justifie donc la réorganisation de la commission « Gestion de crise » qui permet de réagir au mieux face à ce type de situation.

\* Ci-joint une documentation concernant entre autre les risques climatiques. Nous rappelons aux Pujolais qu'ils doivent nécessairement élaguer, couper les arbres afin que ces derniers ne soient pas en contact avec les fils électriques ou téléphoniques.

#### **- Le vieux cèdre**

Le passage de Klaus sur Pujols a contraint le conseil municipal à prendre une triste mais inévitable décision : il faut abattre le vieux cèdre de Mareuil.

En effet, celui-ci a été trop fragilisé par les tempêtes successives de cette dernière décennie et devient une véritable menace pour les maisons alentour.

Il est donc temps de dire adieu à l'un des plus anciens "habitants" de Pujols sur Ciron...

#### **- Distribution de bois d'abattage**

Des chênes ont été abattus à l'île et huit peupliers le seront prochainement près de la propriété de Monsieur Cochet. Le maire pense faire profiter les habitants de la commune du bois abattu. Il est décidé que les Pujolais se chauffant au bois (poêle ou cheminée), intéressés par cette opération doivent se faire inscrire au secrétariat de la mairie. Il sera demandé une participation. Cette dernière sera fixée en fonction du nombre de demandes.

#### **- « Le Pingua »**

C'est la dénomination de la nouvelle zone d'agglomération créée dans notre commune.

#### **- Quartier le Blanc**

Les travaux routiers entrepris dans le quartier sont pratiquement terminés.

#### **- Enfouissement des réseaux**

Dans le bourg, l'enfouissement des réseaux (électricité et téléphone) a été commencé. Il sera suivi de la réfection de l'éclairage public. Ces travaux contribuent à la remise en valeur de notre village, donc à son attractivité.

#### **- Déchets et civisme**

On observe sur différents emplacements que les containers à verre signifient pour certaines personnes : DECHARGE SAUVAGE ! Ainsi aux abords de ces containers s'entassent : cubitainers, papiers, cartons, bouteilles et bien d'autres choses encore.

Cela constitue une nouvelle fois un non respect de l'environnement et un surplus de travail pour l'employé municipal.

La première démarche est de se comporter en individu responsable car le déchet est un problème de société et non pas individuel.

C'est pourquoi, il faut s'activer dès maintenant, et cela commence par un geste et un comportement citoyen.

#### **- Le frelon asiatique**

Depuis 2004 et malgré 2 000 nids détruits en 2007, la population de frelon asiatique est en recrudescence dans notre département.

La dangerosité de ce frelon pour l'homme mais aussi pour les abeilles n'est malheureusement plus à démontrer.

C'est de mi-février à fin avril que chacun peut intervenir en fabriquant des pièges simples afin de piéger des fondatrices de frelons asiatiques.

Attention ! Passé cette période les pièges doivent être enlevés car vous risqueriez de piéger des espèces non nuisibles.

Il suffit de couper une bouteille de plastique vide au tiers supérieur et de placer cette partie à l'envers de manière à faire entonnoir.

Au fond de cette bouteille, on disposera :

- une demi-canette de bière (brune de préférence)
- un peu de vin blanc ou de Picon
- un peu de sirop

Le piège ainsi obtenu est à suspendre à un arbre au soleil (ou sur un balcon) à une hauteur de 1.50 m à 2 m pour assurer la surveillance.

Par ailleurs si vous trouvez un nid merci de prévenir au plus tôt la mairie ou les pompiers.

Nous comptons sur la vigilance de tous.

#### **- Médailles d'honneur du travail**

- Médaille de Vermeil

❖ Monsieur Jean-Pierre PETTERMANN

- Médaille d'Or

❖ Monsieur Joël DARTAILH

❖ Monsieur Dominique LEY

Nous adressons nos plus vives félicitations aux heureux récipiendaires.

#### **- Remise de médailles**

Des diplômes de médailles d'honneur régionale, départementale et communale ont été reçus en mairie.

- Ils sont attribués à Madame TAUZIN, Messieurs DESCAMPS, FAUCHE, LAFON et LAURET.

Ces distinctions seront remises le 8 Mai prochain au foyer rural à la suite de la commémoration au monument aux morts.

#### **- Scènes d'été en Gironde**

Cette année trois spectacles seront proposés aux Pujolais :

- ❖ le samedi 20 juin à l'espace Pierre COILLOT « Oncle Strongle »
- ❖ le jeudi 30 juillet sur la Place des Platanes « Compagnie L'Aurore »
- ❖ le samedi 5 septembre à l'Eglise « Gric de Prat ».

Rappelons que tous ces spectacles sont gratuits. VENEZ NOMBREUX !

### **ACCUEIL DE LA PERMANENCE VICT'AID** **A LA C.D.C. DU CANTON DE PODENSAC**

Ce service d'aide aux victimes est gratuit.

Avec qui ?

Une juriste de l'association Vict'Aid.

Pour qui ?

Victimes de violences conjugales ou intrafamiliales, de violences volontaires, d'accidents de la circulation, de vols simples ou aggravés.

Pour quoi ?

Vous écouter – Favoriser la connaissance de vos droits – Evaluer votre problème – Clarifier vos attentes – Préciser vos demandes juridiques – Soutenir vos démarches.

Où ?

Au siège de la Communauté de Communes  
12 rue du Maréchal Leclerc de Hauteclocque  
Face à la gare de Podensac

Quand ?

Les dates des prochaines permanences sont les suivantes : les mercredis 25 mars, 22 avril, 20 mai, 17 juin et 15 juillet 2009 de 10 H 00 à 13 H 00 sur rendez-vous.

Comment ?

Contactez l'accueil du service VICT'AID tel : 05 56 01 28 69

## **ESPACE D'ACCUEIL ECOUTE JEUNE**

### Objectifs :

L'Espace d'Accueil Ecoute Jeune (EDAEJ) s'inscrit dans le cadre de la circulaire Point Accueil Ecoute Jeune (PAEJ) dont l'objectif est la prévention des conduites à risques (étendues là de façon très large).

### Il s'agit donc :

De développer des espaces d'accueil et d'écoute de proximité, sans formalités administratives, gratuits et pouvant garantir la confidentialité et même l'anonymat.

### Pour qui ?

Les jeunes de 11 à 25 ans et leur entourage, parents ou proches, rencontrant des difficultés particulières : conflits familiaux, mal-être, décrochage scolaire, comportements à risque, isolement, difficultés à assurer le quotidien...

On peut aussi y venir sans attendre d'avoir un problème particulier, mais seulement parce qu'on éprouve le besoin d'échanger.

Il s'agit en effet d'une écoute généraliste de ce qui fait question à un moment, qui peut être vécu comme une souffrance sans être forcément pathologique.

### La mission d'EDAEJ :

Développer une démarche préventive d'accueil, d'écoute, de soutien, de médiation et d'orientation auprès des jeunes et de leurs proches.

Développer le partenariat tant à travers l'offre de service d'EDAEJ, que par l'orientation vers des professionnels compétents.

### Où ?

Accueils sur le territoire de la Mission Locale des 2 Rives. A la ML2R et /ou sur des permanences délocalisées, quatre sont prévues pour l'instant, une par Communauté de Communes, ou sur le lieu le plus accessible pour la personne.

### Comment ?

Sur simple appel téléphonique au 05 57 98 02 98 ou sur le 06 31 52 23 30 qui sont des numéros provisoires car ensuite il y aura des numéros spécifiques pour EDAEJ.

## **LES ANCIENS SE RACONTENT**

« Je vous parle d'un temps que les plus de vingt ans reconnaîtront peut-être,

Une époque où Pujols regorgeait de commerces :

Epicier et laitier, boucher et charcutier, boulangers ou mercière,

Et l'hôtel-restaurant de madame Fauché, grand-mère de Daniel ! »

Car c'est là, en 1926, qu'est né Daniel Fauché, au premier étage de la grande maison, en face de l'actuelle salle des fêtes, là où des yeux exercés peuvent encore deviner les lettres peintes de l'enseigne de la charcuterie...

Grasse époque pour notre village ! Il n'est que de voir le menu concocté par le traiteur local : la maison Carrasset et Fauché, spécialité de « poule Henri IV pujolaise » dont la recette secrète s'est perdue au fil du temps...

Là comme ailleurs, les années noires de l'occupation sonnèrent le glas de l'hôtel restaurant : réquisitionné par les Nazis, il logea durant la guerre une vingtaine d'Allemands ... ainsi que quelques familles en attente de passer en zone libre, voire quelques réfractaires au STO (cf épisode précédent), certains d'être cachés là où personne ne viendrait les chercher !

Si l'hôtel-restaurant ne survécut pas à la guerre, l'épicerie-charcuterie de la famille Fauché perdura jusqu'en 1991, date à laquelle Daniel Fauché prit sa retraite.

Au menu ?

Gratons, tricandilles, pâtés et autres boudins à l'ancienne...

La recette ?

Raclez les tripes (les vraies), nettoyez-les soigneusement, rincez, enfitez un entonnoir et remplissez le boyau avec un hachis mélangé au sang, préalablement revenu à la poêle. Cuisez au court bouillon pendant un peu plus d'une heure. Installez ensuite un bambou entre deux chaises, recouvert d'un torchon, sur lequel vous mettrez les boudins à égoutter.

Vous en avez l'eau à la bouche ? Rien de plus naturel. Les clients affluaient tous les lundis et les jeudis, attirés même depuis Bordeaux ! L'actrice Anémone, qui vivait alors au château Mauras, de l'autre côté du Ciron, venait à bicyclette se fournir en gratons et en boudin.

Un jour, pourtant, un inspecteur des services sanitaires vint critiquer cette méthode traditionnelle, certes, mais ne répondant pas aux normes d'hygiène en vigueur. Avisant un petit morceau de boudin sur un torchon, il le goûte et s'exclame : « mais c'est que c'est bon ! » Ce jour-là, le procès-verbal fut assaisonné d'un sandwich ! Mais Daniel ne fut pas seulement le charcutier de Pujols.

Il participa aussi à la vie de notre commune en étant conseiller municipal, si jeune que les Pujolais le surnommaient le « conseiller-biberon ». Il fut aussi adjoint au maire et on lui doit la fondation du football club pujolais. En effet, très jeune, et peu enclin aux devoirs scolaires, il s'entraînait au football sur la place des platanes. Pendant la guerre, il rejoignit le club de Saint-Magne de Belin dont le président attirait les joueurs, en leur promettant des rations d'essence, de pneus et de nourriture ! A la fin des années 1940, il jouait, aux côtés des frères Lillet (Raymond, Jacques et Pierre), à l'olympique de Cérons, qui atteignit la division d'honneur. Puis il fut arbitre. C'est donc tout naturellement que vinrent vers lui, des jeunes qui, au début des années 1980, souhaitaient fonder un club à Pujols. Personne alors, n'y croyait. Daniel Fauché, déjà président du comité des fêtes, leur fit une avance de trésorerie, qui leur permit de débiter. Ils allèrent à Bordeaux-Bastide, récupérer un ancien préfabriqué scolaire. Bichonné, figolé dimanche après dimanche, le préfabriqué fut transformé en vestiaire. Et le club est toujours là !

Mais pendant que les hommes jouaient au foot, que faisaient donc leurs femmes et leurs filles ?

Josette, l'épouse de Daniel, nous raconte les fêtes de la Saint-Pey sous les platanes de la place, le premier dimanche d'Août : imaginez la place cernée de barrières, elles-mêmes cernées de mamans vigilantes, surveillant les jeunes filles venues danser au bal pour qu'elles ne s'échappent pas du lieu réservé aux réjouissances ; Ou encore la kermesse du curé, dans le parc du château de Lassalle : lors de la répétition générale, les jeunes filles font un spectacle en tutu, sous la houlette de Madame Léon et sa fille... Le scandale fut tel que la nuit suivante, toutes les dames s'unirent pour rallonger les robes de tulle afin que l'on ne voie plus les jambes de ces demoiselles !

La chorale participait à ces fêtes, des spectacles étaient joués en patois, souvent fournis par une dame de Budos. Certains d'entre eux racontaient l'histoire de l'asperge. Ce délicieux légume de Printemps fut longtemps l'une des gloires de Pujols (habitants d'Hazembat, sachez que vous possédez la meilleure terre à asperges de la région !). Un marché se déroulait trois fois par semaine dans la halle (aujourd'hui la salle des fêtes). Josette se souvient même qu'un jour, aux actualités cinématographiques Pathé, elle put découvrir un reportage sur le marché aux asperges de Pujols-sur-Ciron. Parce que, oui, à Pujols, on allait au cinéma ! Un projectionniste itinérant installait son matériel dans la cuisine de « chez Tata » et la jeunesse pujolaise plaçait des chaises dans la salle du café. Certes, les films étaient vieux de quelques années mais pour beaucoup, c'était la seule occasion d'apprécier le septième art !

Alors merci à Daniel et Josette Fauché d'avoir fait revivre pour nous d'autres aspects, festifs et bouillonnant d'activités, de ce Pujols dont nous découvrons un peu plus chaque jour l'histoire, celle des campagnes de nos anciens...

## ETAT CIVIL 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2009

### Naissances

- Louise DUPRAT--HELY  
le 13 janvier 2009, quartier les Tausins
- Angèle DUPRAT--HELY  
le 13 janvier 2009, quartier les Tausins
- Maïlys PIELET  
le 15 février 2009, quartier Colas

### Décès

- Solange GOURGUES  
le 13 février 2009, quartier Le Blanc

## SERVICE DE GARDE

### **MÉDECINS :**

En cas d'urgence : composez le 15

### **PHARMACIE :**

Suite à la nouvelle réglementation, le médecin de garde vous orientera vers la pharmacie de service.

### **VÉTÉRINAIRE :**

Clinique vétérinaire Saint Vincent (Cette clinique assure les gardes de nuit et du week-end)  
30 bis, cours du Maréchal Foch 33720 Podensac  
Tel. : 05 56 27 11 12

**KINÉSITHÉRAPEUTE :** (pour la bronchiolite du nourrisson) Tel. 0820 825 600  
Uniquement sur prescription médicale.

Le service de garde est mis à jour toutes les semaines sur le site de la mairie  
(Rubrique « infos pratiques »).

[www.pujols-sur-ciron.fr](http://www.pujols-sur-ciron.fr)

## VIE PAROISSIALE

### **Secteur pastoral du Langonnais**

2 rue Saint Gervais 33210 LANGON  
Tél. 05 56 62 32 76 – Fax : 05 56 76 26 93  
E-mail : [eglisenlangonnais@wanadoo.fr](mailto:eglisenlangonnais@wanadoo.fr)

### **Pôle relais du Sauternais**

Répondante de la paroisse de Pujols sur Ciron  
LAURET Jacqueline : 05 56 76 65 51

### **Baptêmes en 2009**

Vous désirez célébrer le baptême de votre enfant ?  
Faites-vous connaître trois mois avant la date envisagée.

## Catéchèse

### Renseignements :

Martine Rodier : 06 71 22 68 60

## Aumônerie

### Renseignements :

Isabelle DUCOUSSO : 05.56.76.69.86

## MESSES

<b>MARS</b>			
<b>Samedi</b>	<b>14</b>	18 H 00	Landiras
		18 H 00	Saint Macaire
<b>Dimanche</b>	<b>15</b>	9 H 15	Fargues
		9 H 15	Saint Pardon de Conques
		9 H 30	Arbanats
		11 H 00	Langon
		11 H 00	Podensac
<b>Samedi</b>	<b>21</b>	18 H 00	Barsac
		18 H 00	Saint Macaire
<b>Dimanche</b>	<b>22</b>	9 H 15	Bommès
		9 H 15	Saint Martin de Sescas
		9 H 30	Saint Michel de Rieufret
		11 H 00	Langon
		11 H 00	Podensac
<b>Samedi</b>	<b>28</b>	18 H 00	Portets
		18 H 00	Saint Macaire
<b>Dimanche</b>	<b>29</b>	9 H 15	Berthès
		9 H 15	Roaillan
		11 H 00	Langon
		11 H 00	Podensac

<b>AVRIL</b>			
<b>Vendredi</b>	<b>3</b>	20 H 30	Célébration pénitentielle à Verdélais
<b>Samedi</b>	<b>4</b>	18 H 30	Saint Macaire
		18 H 30	Landiras
<b>Dimanche</b>	<b>5</b>	9 H 15	Budos
		9 H 30	Virelade
		11 H 00	Langon
		11 H 00	Podensac
<b>Jeudi Saint</b>	<b>9</b>	19 H 00	Langon
		19 H 00	Cérons
		20 H 30	Adoration à Verdélais
<b>Vendredi Saint</b>	<b>10</b>	15 H 00	Langon
		15 H 00	Podensac
		20 H 00	Chemin de Croix à Verdélais
<b>Samedi Saint</b>	<b>11</b>	21 H 30	Langon
		21 H 30	Portets
<b>Pâques</b>	<b>12</b>	9 H 15	Saint André du Bois
		11 H 00	Langon
		11 H 00	Podensac

### Confessions à Langon et Podensac

Vendredi 10 avril : 10 H 00 – 12 H 00 et 16 H 00 – 18 H 00 à l'église

Samedi 11 avril : 10 H 00 – 12 H 00 à l'église.